



## **Novembre 2023 – Extrait des décisions du Conseil municipal**

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 13 novembre 2023 et dans le cadre du traitement des autorisations de construire, le Conseil municipal a adjugé le mandat de contrôle des dossiers d'un point de vue thermique à Monthey Energies SA.
- Lors de sa séance du 13 novembre 2023, le Conseil municipal a décidé d'installer trois bornes escamotables automatiques nécessaires au contrôle d'accès à la zone sportive du "Verney" et a adjugé les travaux pour la fourniture et la pose de ces bornes à l'entreprise Jean WOEFFRAY SA.
- Lors de sa séance du 13 novembre 2023, le Conseil municipal a validé le principe consistant à permettre aux établissements publics d'installer provisoirement des tentes sur les terrasses, dont l'emprise sur l'espace public est déjà autorisée, du 11 décembre 23 au 18 février 2024. Les établissements publics souhaitant bénéficier de cette opportunité devront solliciter le Service communal "Sécurité" pour obtenir l'autorisation.
- Lors de sa séance du 13 novembre 2023, le Conseil municipal a accepté le principe de la création d'une association en vue de pérenniser le projet "Un violon dans mon école".
- Lors de sa séance du 13 novembre 2023, le Conseil municipal a pris acte que Mme Laetitia VUADENS a démissionné de son mandat de Conseillère générale, en août 2023, pour cause de déménagement dans une autre Commune. Dès lors, il a proclamé élu Conseiller général M. Christophe BATTEUR, en remplacement de la démissionnaire précitée, en précisant que la nouvelle nomination sera effective immédiatement et sera valable pour la fin de la période administrative 2021-2024.
- Lors de sa séance du 20 novembre 2023 et dans le cadre de la rénovation des salles d'exposition du Château de Monthey, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 230 installations électriques à l'entreprise ELMECA SA.
- Lors de sa séance du 20 novembre 2023 et dans le cadre de la rénovation des salles d'exposition du Château de Monthey, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour les CFC 271 & 285, plâtrerie et peinture, à l'entreprise GUIDETTI SA.
- Lors de sa séance du 20 novembre 2023, le Conseil municipal a adjugé la fourniture et prestations d'un système de vidéo surveillance, pour la zone "Sport & Loisirs", au "Verney", à l'entreprise RETEL Collombey SA.
- Lors de sa séance du 20 novembre 2023, le Conseil municipal a annulé la décision du 16 octobre 2023 et a confirmé la décision de réaliser le projet de remplacement de la tour de refroidissement, dans le secteur de la zone sportive du "Verney". Dès lors, il a adjugé les travaux nécessaires à l'entreprise CLAUGER HELVETICA.

- Lors de sa séance du 20 novembre 2023, le Conseil municipal a, considérant la différence significative de prix entre un véhicule électrique et thermique, décidé d'acquérir un nouveau véhicule à moteur thermique.
- Lors de sa séance du 20 novembre 2023, le Conseil municipal a délivré à M. Tiago André PALMA DE BAIÃO une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le Tea-Room - Boulangerie - Pâtisserie "NATAS E NATINHAS".
- Lors de sa séance du 20 novembre 2023, le Conseil municipal a autorisé la modification de l'appellation de la discothèque - cabaret-dancing "MOONLIGHT-DILLAN'S" en dancing-bar-concert "L'UZINE" et a délivré à M. Jean-Charles BOEMI une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le dancing-bar-concert "L'UZINE".
- Lors de sa séance du 27 novembre 2023, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le remplacement de la haie du Home "Les Tilleuls" à l'entreprise LATTION & VEILLARD SA.
- Lors de sa séance du 27 novembre 2023, le Conseil municipal a adjugé des travaux électriques à la patinoire à l'entreprise Bühler Electricité SA.
- Lors de sa séance du 27 novembre 2023, le Conseil municipal a pris acte de la démission de Mme Stéphanie LABANTI, comme membre au sein de la Commission municipale permanente "Bureau Electoral III", en raison d'une activité professionnelle à 100 %. Il a nommé, dès lors, en remplacement de la personne démissionnaire susmentionnée, M. Didier HUGLI, comme membre au sein de la Commission municipale permanente "Bureau Electoral III", pour la fin de la période administrative 2021-2024.

Etabli et publié le 18 décembre 2023